

# L'ARGUS

## de l'assurance

### ■ ■ ■ Formations

#### DEVOIR DE CONSEIL

Comment concilier devoir de conseil et performance commerciale

1 HEURE, 03/11, DE 14H45 À 15H45

RENDEZ-VOUS DU COURTAGE - MARSEILLE

CODE : ARC04

#### Objectifs de la formation

- Connaître les principales exigences liées au devoir de conseil

#### Animée par

- COLLIN Marie  
Présidente - Associée de la SAS spécialisée en Conseil et formation en Conformité, EOLE BUSINESS ET RH

#### Public concernés

- Courtiers, Agents généraux, Mandataires, Intermédiaires en assurance, Responsables et chargés de clientèle

#### Dates

- Marseille

#### Quelles sont les obligations d'information?

- Les anciennes liées à la loi d'intermédiation
- Les nouvelles liées à la DDA

#### Les spécificité de l'assurance non vie et de l'assurance Vie

#### Les différents niveaux de conseil

## Critères d'admission

- Pour participer à ces formations, inscription obligatoire aux Rendez-vous du courtage : [www.lesrendezvousducourtage.com/](http://www.lesrendezvousducourtage.com/)

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 69,00 €HT

■ Le conseil de niveau 1= obligation de cohérence ou test de cohérence

■ Le service de recommandation personnalisé

■ Le Conseil ou recommandation fondé sur l'analyse d'un nombre suffisant de contrats